



Conseil économique et social

Distr. limitée
12 février 2020
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Première session ordinaire de 2020

11-13 février 2020

Point 10 de l'ordre du jour

Projet de décision présenté au Conseil d'administration

Évaluation de l'innovation dans les travaux de l'UNICEF et réponse de l'administration

Le Conseil d'administration

1. *Se félicite* de l'évaluation de l'innovation dans les travaux de l'UNICEF et de son résumé ([E/ICEF/2020/3](#)) et prend note des recommandations et de la réponse de l'administration de l'UNICEF ([E/ICEF/2020/4](#)) ;
2. *Souligne* l'importance que continue de revêtir la coopération entre l'UNICEF et d'autres organismes des Nations Unies pour ce qui est de la conception et de l'application d'innovations, et encourage l'UNICEF à inclure des informations sur cette coopération dans ses futurs rapports ;
3. *Encourage* l'UNICEF à collaborer étroitement avec la Conseillère principale en matière de culture institutionnelle pour réussir à faire prévaloir au sein de l'UNICEF une culture ouverte et novatrice.

